

- Adhésion 2019 -

(Facture à remplir, à copier et à conserver en reçu)

Veuillez trouver ci-dessous les barèmes de cotisation et cocher les cases correspondantes.

EXPLOITATIONS VITICOLES, NEGOCES ET PARTICULIERS = MEMBRES ACTIFS

Exploitations Viticoles :

Soit une cotisation à l'hectare

Surface exploitée	Cotisation TTC
< 1 hectare	Forfait minimum de 20 €
> 1 hectare	20 € TTC par hectare

Négoces :

Soit une cotisation à la bouteille

Bouteilles tirées (Par an)	Cotisation TTC
< 50 000	100 €
50 000 à 99 999	200 €
100 000 à 249 999	500 €
250 000 à 499 999	1 000 €
> 500 000	1 200 €

Particuliers = forfait de 20 € TTC. Ouvert à tous.

COOPERATIVES, OPERATEURS TOURISTIQUES, MAIRIES ET COURTIERS = MEMBRES BIENFAITEURS

Coopératives :

Soit contribution à la surface pressurée

Surface pressurée (Par an)	Contribution TTC
< 50 Hectares	200 €
De 50 à 99	500 €
100 à 249	800 €
250 à 499	1 000 €
> 500	1 500 €

Opérateurs touristiques (Chambres d'hôtes, gîtes, hôtels, restaurants)

Forfait de 40 € TTC

Cabinets de courtiers, confréries, mairies et autres associations

Forfait de 100 € TTC

Intitulé :

(et /ou)

Société :

Adresse :

N° identifiant :

Remarques ou suggestions :

E-mail :

Téléphone (Ligne directe) :

Montant TTC ^(A) : _____ €	(A/1,20) = Montant HT ^(B) : _____ €	(A - B) = TVA ^(20%) : _____ €
--------------------------------------	--	--

Règlement : par chèque : à l'ordre de CAP'C - Réf. Chèque N° :

par virement : IBAN : FR76 1100 6000 1308 7842 7700 155

Fait à :

Le :

Signature :

Merci de retourner ce document à : CAP'C – Laëtitia DROUILLY

69 Grande Rue de la Résistance 10110 Bar-sur-Seine / ldrouilly@cap-c.fr

Avant le 15 avril 2019.